



QUESTIONS DE PERSONNEL

(séance publique)

A) Décisions de classement

A appliquer au chargé de cours Jean-Pierre LAMPERTI engagé auprès du Conservatoire de musique

Décision de classement à appliquer à l'égard de Monsieur Jean-Pierre Lamperti (chargé de cours auprès du Conservatoire, engagé par le collège échevinal - décision du 31 mai 2018).

Inscription au registre des titres du 25 novembre 2022 du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, aux termes duquel les études de Jean-Pierre Lamperti correspondent au niveau 6 du cadre luxembourgeois des qualifications et sont donc reconnues en vue d'un classement au grade E3/A2.

Esch-sur-Alzette, le 15 décembre 2022.
Service du personnel.